



Préparation à la VETP pour l'entrée en BPJEPS Spécialité «éducateur sportif» Mention «activités équestres» (Validation des Exigences Techniques Préalables)

OBJECTIFS

- Préparer à la VETP (Validation des Exigences Techniques Préalables) en mettant à disposition des candidats un piquet de chevaux spécialement dédié. La VETP comporte deux tests :
 - test A : équitation d'extérieur/cross.
 - test B : saut d'obstacles, dressage, travail à pied.
- Préparer les épreuves VETP avec un cheval adapté au profil du candidat.

CONTENU

Préparation technique se déroulant sur le lieu de l'examen, permettant une appropriation de l'examen et de l'environnement.

4 épreuves :

- travail à pied
- saut d'obstacles
- dressage
- équitation d'extérieur/cross

Par épreuve, deux séances de formation de 1h30.

Encadré par nos formateurs, vous pourrez disposer de notre cavalerie, spécialement sélectionnée pour son niveau technique et sa polyvalence.

Le planning définitif (organisation des séances) est communiqué une semaine avant le stage.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, dates

2 stages de 3 jours :

- 27, 28 et 29 juin 2022 de 8h 30 à 15h30
- 4, 5 et 6 juillet 2022 de 8h 30 à 15h30

Hébergement et restauration

possibles sur le site (en sus).

Tarifs et financements

- 355 € (location des chevaux pour la VETP incluse)

ou

- 90 € par discipline : CSO, dressage, travail à pied et équitation d'extérieur/cross.

(tarifs susceptibles de modifications)

Accessibilité handicap : pas d'accessibilité aux handicaps moteurs. Autres types de handicap : aménagements possibles

PUBLIC, PRÉREQUIS et CONDITIONS D'ACCÈS

- Toute personne souhaitant passer les tests d'entrée au BPJEPS Spécialité «éducateur sportif», mention «activités équestres» et n'ayant pas de cheval approprié.
- Toute personne souhaitant venir se préparer avec son propre cheval.
- Effectif : 8 maximum

Les tests d'entrée (VETP) se dérouleront :
les 30 juin et 7 juillet 2022 à la Bergerie nationale.

L'inscription pour le passage des tests s'effectue directement auprès du Comité Régional d'Équitation d'Île-de-France (CREIF).

Contact : Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr



- Préparation VETP -



MÉTIERS VISÉS

- Préalable à l'entrée en formation **BPJEPS** Spécialité «éducateur sportif», mention «activités équestres» (**Moniteur d'équitation**)

DÉBOUCHÉS - POURSUITE D'ÉTUDES

- BPJEPS Spécialité «éducateur sportif»
Mention «activités équestres»

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Uniquement de la pratique équestre (montée et travail à pied)
- **Adaptation du parcours de formation** : possibilité de ne préparer qu'une partie des tests

MODALITÉS D'ENTRÉE en FORMATION

- En fonction de l'ordre d'arrivée des demandes
- Inscription au plus tard une semaine avant.

VALIDATION DES ACQUIS

- La réussite aux VETP permet de valider l'acquisition des compétences préalables à l'entrée en formation.

TAUX D'APPRÉCIATION DES BÉNÉFICIAIRES

98,6 %

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE



Contact: Pôle Formation - CEZ-Bergerie nationale - Parc du château - CS 40 609 - 78514 Rambouillet cedex
01 61 08 68 72 formation-continue@bergerie-nationale.fr

